



# Plaine Vie

Presse mensuelle grand public

Mai 2010

854 366 ex

NOUVELLE VIE | Nos parents

## VIVRE CHEZ SOI en sécurité

Nombre d'innovations technologiques permettent à nos proches de profiter de leur domicile le plus longtemps possible. *Anne Belot et Joëlle Chabert*



**T**éléphones portables simplifiés, téléassistance, géolocalisation, détecteurs de chutes... Ces nouveautés technologiques ont pour but de préserver l'autonomie de tous, notamment des plus âgés. Ainsi peuvent-ils continuer à vivre chez eux le plus longtemps possible, sans que leurs proches, prévenus au moindre souci, ne s'inquiètent. Toutefois, ces aides, aussi précieuses soient-elles, ne remplacent pas des visites régulières.

**► Les téléphones portables simplifiés**  
Ces portables sont conçus pour les personnes âgées peu habituées aux technologies modernes et celles qui souffrent de mauvaise vue ou d'arthrose des mains. Ils sont dotés de touches faciles à manipuler et de gros caractères. Certains n'ont que trois ou quatre boutons correspondant à des contacts privilégiés. D'autres présentent une touche unique pour joindre une opératrice chargée de mettre en relation avec le numéro d'urgence. La plupart de ces téléphones disposent aussi d'une fonction "alerte" qui dirige vers un numéro d'urgence. Citons le PowerTel M5000 d'Ampli-com, le 1060 d'Auro, le HandlePlus de Doro ou le Bazile Prestige (voir *Plaine Vie* janvier 2010, p. 38).

**► La téléassistance**  
Un pendentif ou un bracelet permet à l'abonné, en cas de chute, de crise d'anxiété ou autre, de contacter une centrale de téléassistance par une simple pression sur l'objet. Selon la situation, le correspondant, joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, prévient les secours ou des proches préalablement désignés. De plus, nombre de ces systèmes, et certains téléphones portables, sont couplés avec des techniques de géolocalisation, type GPS (Géotopome chez Tous Ergo...). Si la personne

le porte sur elle, l'entourage peut à tout moment la situer via Internet et communiquer avec elle.

**► Les détecteurs de chute**  
Chute et évanouissement nous arriquent tous. Certains appareils ont été conçus pour surveiller à distance les déplacements et déclencher une alarme en cas de mouvements anormaux (bracelet Sensomat de Tous Ergo, montre VivaGo, système Quatit+ d'Intervox...). La téléassistance Biotel peut aussi être complétée par un détecteur de chute, de sortie du logement à une heure induue ou d'un capteur alertant la centrale si la personne quitte son lit et n'y retourne pas dans un délai prédéfini. Même principe pour le Coussin d'alarme, inventé par Bernard Briantais. Placé sous le matelas, il déclenche une alerte quand la personne ne revient pas se coucher (vendu par NGV électronique).

**► Les autres équipements**  
On peut aussi acheter des détecteurs de fumée, bientôt obligatoires (voir page 89), de gaz, de monoxyde de carbone, d'eau qui déborde... Des systèmes de télé-médecine surveillant à distance tension, cœur, respiration; des distributeurs de médicaments qui rappellent au malade, par alerte sonore, ce qu'il doit faire... Seul problème: tout cela a un coût.

### Plaine vie EXPERT

#### J'ai besoin d'aide

**"Comment doit se passer une prise en charge ?"**  
Il faut avant tout connaître avec précision les besoins de votre parent et déterminer la périodicité des prestations. En fonction de ces critères, vous choisirez la structure la plus appropriée. Celle-ci doit avant tout vous proposer une visite d'évaluation à domicile. Elle vous présentera alors un contrat précisant les horaires d'intervention, la périodicité, les tâches à effectuer et le coût des prestations. Pour vous aider à trouver une structure, vous pouvez demander le guide de l'Agence nationale des services à la personne (ANSP).



Jean-Claude Perreau, cofondateur d'Adhap Services